



AVIS DE PROMULGATION

RÈGLEMENT NO. 04-2023

**RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 04-2009 DÉCRÉTANT L'IMPOSITION D'UNE
TAXE AUX FINS DU FINANCEMENT DES CENTRES D'URGENCE 9-1-1**

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la susdite municipalité:

QUE lors d'une séance tenue le 6 novembre 2023, le conseil de la Municipalité de Saint-Gilbert a adopté le règlement 04-2023:

**Règlement modifiant le règlement no 04-2009 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du
financement des centres d'urgence 9-1-1.**

QUE le règlement a pour objet de prévoir l'imposition d'une taxe municipale : À compter du 1^{er} janvier 2024 est imposée sur la fourniture d'un service téléphonique une taxe dont le montant est, pour chaque service téléphonique, de 0,52 \$ par mois par numéro de téléphone ou, dans le cas d'un service multiligne autre qu'un service Centrex, par ligne d'accès de départ. Le montant de la taxe est indexé, au 1^{er} janvier de chaque année à compter de 2025.

QUE ledit règlement entre en vigueur à la date de la publication d'un avis à cet effet que le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire fait publier à la Gazette officielle du Québec. Cet avis a été publié le 16 décembre 2023.

Ce règlement est déposé à mon bureau où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures d'ouverture. Nous vous invitons également à le consulter sur le site Web de la Municipalité : saint-gilbert.ca/ma-municipalite/reglements-municipaux sous la rubrique règlements généraux.

Donné à Saint-Gilbert, ce 19 décembre 2023.

Mylène Robitaille,
Directrice générale et greffière-trésorière

Certificat de publication

Je, soussignée Mylène Robitaille, Directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Gilbert, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public concernant le règlement 04-2023 le 19 décembre 2023 au bureau municipal et publié celui-ci sur le site web de la Municipalité.

Mylène Robitaille,
Directrice générale et greffière-trésorière